

Cahier des charges

Contexte :

Pour débiter nous allons contextualiser la demande.

L'association professionnelle « Club Immobilier & Patrimoine Caennais » à été créer en 2022 par Monsieur Gaillard Maxime basé à Caen, en Normandie. Cette association de chef d'entreprise se réunit deux fois par mois afin de développer un réseau différent basé sur la collaboration, l'information et la bienveillance. Le secteur d'activité de cette association se base dans le secteur de l'immobilier, du patrimoine et du bâtiment.

Le projet de cette association d'entreprise est de développer son réseau le plus qualitativement possible.

Il faut souligner notre l'association « Club Immobilier & Patrimoine Caennais » est une association d'entreprise B to B, en effet, les membres de l'association ne travaille pas en externe avec leur clients mais plus précisément en interne, en direct avec les entreprises adhérente leur association. Pour l'adhérence à l'association, un entretien au préalable est organisé afin de déterminer si le profil correspond aux besoins de l'association.

Cette association comporte déjà à présent certains supports, tel que LinkedIn ou l'association est très présente, ainsi que Instagram et Facebook, qui ne sont pour le moment pas énormément utilisés.

Cible :

Les cibles du « Club Immobilier & Patrimoine Caennais » sont des entreprises plus précisément dans le secteur de l'immobilier, du patrimoine et du bâtiment.

Un profil type est demandé et sélectionner à la suite d'un entretien, en effet, une sélection est organisée et des profils sont sélectionnés en fonction de leur synergie de travail, afin de développer un travail qualitatif et afin de développer une bonne cohésion au sein de l'association.

Le profil type représente une entreprise axé sur les secteurs de l'immobilier, patrimoine, ou bâtiment souhaitant devenir membre d'une association afin d'étendre ses services.

L'association n'a pas de locaux fixes pour le moment, elle est basé en Normandie et souhaite s'étendre dans d'autre régions afin de ne pas se limiter au territoire normand.

Valeurs :

Les valeurs du « Club Immobilier & Patrimoine Caennais » doivent être des valeurs communes au sein de tous les membres, ces valeurs sont axées sur le partage, la bienveillance, l'entraide et la confiance.

Besoins :

Les besoins que l'association demande à l'heure actuelle, un logo pouvant représenter parfaitement l'association « Club Immobilier & Patrimoine Caennais », la demande est un logo lié à l'immobilier et au patrimoine. Le logo doit être en cohérence avec la charte graphique, notre demande laisse une liberté.

Quelques contraintes sont cependant notifiées, le logo doit comporter des couleurs sobres, pas clinquant, le logo doit être classe, sophistiqué et professionnel.

Le logo doit apporté une reconnaissance instantanée du « Club Immobilier & Patrimoine Caennais ».

Problématique :

La problématique est la suivante : Comment pouvez-vous réaliser un logo ainsi qu'une charte graphique représentant parfaitement le Club Immobilier & patrimoine Caennais afin de développer notre réseau et de partager nos valeurs communes, le partage, la bienveillance, l'entraide et la confiance qui sont une partie primordiale de l'association ?

Concurrents :

À propos des concurrents, les principaux sont BNI ainsi que le Club14, or ces concurrents ne sont pas réellement dans le même optique que le Club Immobilier & Patrimoine Caennais, ne

procédant pas à des sélections, notre valeur, notre sélection et notre prix de cotisation de 500€ par ans nous distingue des autres concurrents.